



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

PWGSC/TPSGC Acquisitions  
Sherwood Business Centre  
161 St. Peters Road/  
161, rue St. Peters  
2nd Floor, Suite 204/  
2ième étage, pièce 204  
Charlottetown  
Prince Edward Island  
C1A 5P7  
Bid Fax: (902) 566-7514

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada  
Sherwood Business Centre  
161 St. Peters Road/  
2nd Floor, Suite 204  
Charlottetown  
Prince Ed  
C1A 5P7

<b>Title - Sujet</b> Modernisation de l'édifice Daniel J Modernisation de l'édifice Daniel J. MacDonald (DJM) Charlottetown, Î.-P.-É	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> ED001-212664/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 023
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> ED001-212664	<b>Date</b> 2022-08-24
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-SPWC-034-4575	
<b>File No. - N° de dossier</b> PWC-2-45003 (034)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Atlantic Daylight Saving Time ADT <b>on - le 2022-09-14</b> Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Stockman (PWC), Sonia	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pwc034
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (506) 961-7412 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (506) 851-6759
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

Cette modification de l'invitation numéro vingt-trois (23) est soumise pour inclure l'addenda numéro huit (8) suivant

La modification qui suit apportée aux documents de soumission entre en vigueur dès maintenant. L'addenda fera partie des documents de contrat.

#### INSÉRER- NORR Addenda 8

1. Référence: Date de clôture  
SUPPRIMER la date de clôture de l'invitation à soumissionner du 2022-09-07; et  
INSÉRER à la date de clôture de l'invitation à soumissionner révisée du 2022-09-14
2. Répondre aux questions suivantes :

**Q209.** Les panneaux RP-1AN2 et RP-1CN2 à RP-3CN2 de SLD nécessitent un TVSS qui n'est pas disponible dans les tableaux. De plus, il n'y a pas de devis pour le TVSS dans la section de panneaux, et aucune mention du TVSS seulement dans la section de tableaux de commutation mais cette section ne convient pas à la PLB. Veuillez clarifier ce point afin de pouvoir apporter les modifications à ces panneaux.

**R209.** Les exigences en matière de TVSS seront ajoutées à la section 26 24 16.01 dans l'addendum 8 de NORR.

**Q210.** Le détail A61-01/6 concerne le plafond encastré WD-PNL-4 dans les salles de réunion.

- Le détail montre un retrait de bois massif derrière le lambris au périmètre du plafond (adjacent à la cloison suspendue en gypse). Le détail comprend une note pour "PROFILE DE RETRAIT, A FINI "F"" avec une flèche vers l'espace entre la cloison sèche et l'extrémité du panneau (juste au-dessus du retrait en bois massif) mais aucun canal réel n'a été dessiné. Il n'y a pas de devis pour ce profilé dans la liste des matériaux de WD-PNL-4 ou dans les sections 062000 ou 064000.

- Le détail montre également un retrait en bois massif derrière le joint où deux panneaux se rejoignent. Les panneaux sont aboutés et une encoche de 6 mm est pratiquée à l'extrémité de l'un d'entre eux, ce qui crée l'illusion d'un retrait. Il n'est pas nécessaire d'utiliser du bois massif derrière le joint car il n'est pas visible. Ouvrage de blocage ordinaire serait suffisant. Vous n'auriez besoin de bois massif à cet endroit que si les panneaux étaient installés avec un espace de 6 mm entre eux pour créer l'ouverture.

- Le détail n'indique pas comment les bords des panneaux sont finis et il n'y a rien non plus dans les devis.

1. Quel retrait est correct sur le périmètre ? Le bois massif tel que dessiné ou le profilé métallique tel qu'indiqué ?
2. Quelle est la bonne finition pour les joints entre les panneaux ? Une encoche de 6 mm avec un ouvrage de blocage derrière le joint ou un espace de 6 mm avec du bois massif dans le retrait?
3. Comment ces panneaux sont-ils bordés ? Un ruban de placage en bois correspondant est-il acceptable?

- R210.** 1. Bois massif au retrait exposé, sur le périmètre.  
2. Encoche de 6 mm avec ouvrage de blocage derrière le joint.  
3. Bords du panneau finis en WD-PNL-4.

**Q211.** Pouvez-vous confirmer qui a le contrat d'entretien des ascenseurs?

**R211.** TK Elevator (Canada) Limited, 683 Malenfant Blvd., Dieppe, NB, Canada E1A 5T8  
[www.tkelevator.com/ca](http://www.tkelevator.com/ca)

**Q212.** Nous avons la question suivante concernant les menuiseries :

L'élévation A32-00/1 du côté ouest du couloir de l'Atrium comprend des étiquettes pour "WW-1" sous le vitrage. Cette étiquette n'est utilisée nulle part ailleurs dans les dessins. Aucun dessin de détail n'est fourni. Elle n'est pas définie ni même référencée dans la liste des matériaux 016110 ou dans les devis des divisions 6, 9 et 10. Nous supposons qu'il s'agit d'une sorte de finition pour lambris. Si c'est le cas, s'agit-il d'une menuiserie sure mesure ou d'un produit acheté qui est fourni et installé sous les divisions 9 et/ou 10 ? Ce mur est-il le seul emplacement ou est-il également requis ailleurs ? Veuillez fournir des informations supplémentaires.

**R212.** WW-1 est un panneau en aluminium existant "à conserver", semblable aux panneaux en aluminium existants sur la moitié sud du bâtiment. Le dessin sera révisé dans l'Addendum 8.

**Q213.** Le consultant pourrait-il fournir une copie des résultats de l'approvisionnement en eau existant (débit et pression) ? Cela aidera à dimensionner la pompe à incendie. Nous reconnaissons que ces données seront utilisées à nos propres risques et que nous devons toujours effectuer nos propres tests après l'attribution.

**R213.** L'essai de débit de la borne d'incendie a été effectué le 25 mars 2021. La borne d'incendie de débit d'essai est située à l'angle nord des rues Kent et Great George, tandis que la borne d'incendie de pression (statique/résiduelle) est située à l'angle sud des rues Kent et George. Les résultats sont les suivants : À l'état statique, la pression a été enregistrée à 52 Psi. Un débit de 530 USGPM a produit une pression résiduelle de 51 Psi. Un débit de 920 USGPM a produit une pression résiduelle de 48 Psi.

**Q214.** Référence aux devis 23 07 19, page 8 - Tableau des épaisseurs. La tuyauterie pour les boucles géothermiques et de mise à la masse ne sont pas listées comme devant être isolées ?

**R214.** La tuyauterie pour les boucles géothermiques et de mise à la masse doivent être isolées car elles auront une température basse lorsque les refroidisseurs à récupération de chaleur seront en mode chauffage en hiver. Le tableau des épaisseurs d'isolation dans la section 23 07 19 des devis sera mis à jour dans l'addendum 8 de NORR pour refléter cette exigence.

**Q215.** Les plans du toit n'indiquent pas toutes les pénétrations pour les nouveaux ancrages de protection contre les chutes de l'installation. Y aura-t-il un dessin sur ce produit ou devons-nous nous coordonner avec nos couvreurs pour confirmer les réparations du toit lors de l'installation des ancrages?

**R215.** Il n'y a pas d'ancrage de protection contre les chutes à fournir sur le toit. Une ligne de bordure de zone de contrôle doit être fournie à 3050 du bord du toit, comme indiqué sur A15-00. Un système de cordage de sécurité est prévu au niveau de la passerelle du 4ème étage au-dessus de l'Atrium, comme indiqué sur 1/A02-02 ; 1, 3 et 5/A51-06 ; S20-04 et 19/S50-01.

**Q216.** Le détail 8/A51-14 demande que le cadre soit un "bâti de vitre blindée", il n'y a pas de note dans la nomenclature des portes pour que ces portes et cadres soient balistiques. Veuillez confirmer si les portes 1-80A et 1-98B ont une cote balistique, si oui, veuillez fournir les devis et le niveau de la cote balistique. De plus, si ces portes doivent être balistiques, qu'en est-il des autres portes du bureau de la sécurité ? 1-80B, 1-86 et 1-98B

**R216.** Les portes 1-80A, 1-80B et 1-98B et leurs cadres doivent avoir une cote balistique conforme à la norme UL-752-3. La nomenclature des portes sera révisé et les devis fournies dans l'addendum 8 de NORR.

**Q217.** La liste des matériaux nous indique de nous référer aux plans de mobilier et d'équipement pour connaître l'emplacement des panneaux muraux acoustiques de type 2 (AWP-2). Cependant, il y a des désignations AWP-2 dans les dessins de finitions murales (par exemple) qui n'apparaissent pas sur le plan du mobilier et de l'équipement. Une note indique également qu'il faut se reporter au dossier de signalisation pour obtenir de plus amples renseignements, mais il ne semble pas y avoir de références aux panneaux muraux acoustiques dans ce dossier.

**R217.** Le panneau mural acoustique a mis à jour son étiquette en "AWP-4". Les mises à jour se trouvent dans la liste des matériaux et dans les séries de plans de finition murale A91 et de plans de mobilier et d'équipement A93 de l'addendum 8 de NORR. Veuillez vous reporter aux plans de finition des murs A91 pour connaître l'emplacement des AWP-4.

**Q218.** Je ne trouve pas de dimensions pour le panneau mural acoustique AW-2 - Veuillez fournir plus de détails ou des élévations pour nous aider à quantifier ce matériau.

**R218.** Les détails de l'AWP-4 ont été ajoutés dans la liste des matériaux et sur A61-02 - DÉTAILS DE PLAFOND dans l'addendum 8 de NORR.

**Q219.** Existe-t-il des informations plus détaillées pour aider à comprendre l'étendue des exigences en matière de génie civil et d'aménagement paysager pour installer les puits géothermiques, comme les structures souterraines, les inverseurs, les services existants ? Les finitions de surface (asphalte, pavés de béton, aménagement paysager, etc.) qui sont enlevées pour installer des puits géothermiques doivent-elles être rétablies pour correspondre à l'existant ?

**R219.** Pour votre attention, veuillez vous référer aux documents suivants qui faisaient partie de l'offre initiale sous la rubrique Spécifications 04 Autres :

- a. S-6515-T- PLAN DE LEVÉ
- b. S-6515 Rapport d'enquête

### c. S-6515- PLAN DE LEVÉ D\_IDENTIFICATION

Voir la section 3.10 Restauration de section 31 00 00 TRAVAUX DE TERRASSEMENT concernant la restauration.

**Q220.** J'ai cru comprendre, d'après une réponse précédente, que vous n'alliez pas publier de dessins paysagers ou civils. D'après les photos prises sur le site, il y a des jardinières, des poteaux d'éclairage, des aménagements paysagers durs et doux, etc. Avec toutes les tranchées nécessaires pour les puits, ainsi que les bassins de sédimentation et l'équipement lourd requis pour mener à bien ce projet, il ne restera pas grand-chose sur le site qui ne soit pas touché ou endommagé. Réutilise-t-on les matériaux existants tels que les pavés en brique, les pierres, etc. Remplaçons-nous les plantations endommagées ? Les jardinières, les lampadaires, les clôtures et les barrières seront-ils retirés du site par d'autres personnes s'ils limitent notre accès ?

**R220.** Voir la section 3.10 Restauration de section 31 00 00 TRAVAUX DE TERRASSEMENT concernant la restauration et les matériaux existants. Les réparations et les remplacements sont à la discrétion du représentant du ministère. L'entrepreneur est responsable de la démolition nécessaire à l'accès, en coordination avec le représentant du ministère. Voir aussi Q&A 219.

**Q221.** IGU-1V2, IGU-2V1, IGU-2V2 sont tous des vitrages modifiés. Quel est l'objectif de ces vitrages modifiés ? Les devis 08 44 13 relative aux murs-rideaux ne mentionne pas les exigences en matière de sécurité/explosion ou de CTA.

**R221.** La liste des matériaux 01 61 10 identifie les IGU-2V1 et 2V2 comme étant conformes à la norme ULC S332 pour le verre anti-effraction. Cette norme est requise pour tous les vitrages situés à moins de 5 m du sol dans les projets fédéraux. IGU-1V2 utilise une couche de verre de 10 mm en raison de la taille des feuilles individuelles du vitrage de l'atrium.

**Q222.** En ce qui concerne la composition du verre IGU-2V2, les épaisseurs de verre de 4 mm spécifiées ne sont pas suffisantes pour répondre aux exigences structurelles. Il ne sera pas possible de maintenir l'unité à 1" exactement. Des fenêtres de 5 mm seront nécessaires.

**R222.** L'IGU-2V2 a été développé après une consultation approfondie des fabricants de vitrages. Les épaisseurs de vitrage indiquées sont des minimums et doivent répondre aux exigences de performance. Voir 08 80 00 2.1.7.

**Q223.** Veuillez fournir les devis pour le système d'encadrement à P-3.1SG et les fenêtres de transaction connexes. Seul le vitrage est spécifié dans la liste des matériaux 01 61 10. Après avoir contacté quelques entreprises de sécurité, elles n'ont pas assez d'indications pour établir un prix pour cette portée.

**R223.** Le système d'ossature est décrit dans la Section 10 00 00 Éléments spécialités manufacturées, section 2.1.1

Solicitation No. - N° de l'invitation  
ED001-212664/B

Amd. No. - N° de la modif.  
023

Buyer ID - Id de l'acheteur  
pwc034

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
R.056687.005

File No. - N° du dossier  
PWC-2-45003

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**Q224.** Les types de murs de fourrure F-4.2 et F-5.1 contiennent un isolant de type "INS-1", mais aucune description n'est donnée pour "INS-1". Il semble qu'il s'agisse probablement du "Système de pare-air isolant en mousse en aérosol - alvéoles fermées, section 07 27 29 2.1.1". Veuillez confirmer qu'il s'agit du type d'isolation "INS-1".

**R224.** L'INS-1 est désigné dans la liste des matériaux 01 61 10 comme une mousse de pulvérisation et à cellules rapprochées, qui est le produit décrit dans la section 07 27 29 2.1.1.

**Toutes autres conditions ne changent pas**